



**« Action d'Accompagnement pour le Développement du Conseil Consultatif  
Régional des Personnes Accueillies /Accompagnées de Midi-Pyrénées »**

**Deuxième réunion mensuelle autour de la convention régionale**

**25 janvier 2016**

**Présent-e-s :** Hanane Bendida (CCRPA MP), Younes Jebli Alami (CCRPA MP), Teresa Catorze (CCRPA MP), Annabelle Daubelcour (CCRPA MP), Christine Lajous (travailleuse sociale – Maison Relais REGAR), Séverine Pujol (travailleuse sociale, CHS Vélane), Régis Barbau (Chargé de mission, FNARS MP)

**Excusé-e-s :** Aldo Maggiore (CCRPA MP), Dominique Le Guen (CCRPA MP), Valentin Peinado (CCRPA MP)

---

**Ordre du jour de la réunion :**

1. Point sur les actions de représentation réalisées (Qui est allé où?)
2. Point sur les déplacements à prévoir (Qui va où ? Quelles avances de frais sont nécessaires?)
3. Définition d'un socle commun de communication, dans l'objectif de préparer les déplacements des représentants du CCRPA au sein des départements
4. Réflexion sur les projets/chantiers potentiellement intéressants
5. Divers : Utilisation adresse CCRPA, règles d'animation, téléphones CCRPA, carte de visite

**Contenu des échanges :**

Afin d'intégrer les personnes précédemment absentes et répondre à leurs questions, un point est fait en introduction par Régis Barbau pour rappeler la distinction entre les objectifs de la convention régionale, et ceux de la convention nationale.

En, résumé les principaux objectifs de la convention régionale engagent la FNARS à soutenir et appuyer les membres du CCRPA dans :

- la mise à disposition d'un local équipé au moins une demi-journée par semaine,
- l'organisation d'une réunion mensuelle en présence de la FNARS, pour faire le point logistique sur les actions de représentations réalisées, et prévoir celles à venir.
- un travail de veille sur les projets régionaux et européens
- la création et le fonctionnement d'un comité de bonnes pratiques et d'éthique
- la dynamique de la nouvelle région Languedoc Roussillon / Midi-Pyrénées

Il est rappelé que les membres actifs du CCRPA ont accès à un bureau (ou au choix à une salle de réunion) tous les lundi matin au foyer du May, pour travailler en autonomie sur les dossiers en cours. Le matériel bureautique nécessaire a été acheté en concertation avec les membres du CCRPA.

Younes Jebli Alami fait référence à la proposition d'un texte, en cours d'écriture par des membres du CCRPA, sur la constitution du comité d'éthique et de bonnes pratiques. L'idée est que le comité d'éthique et de bonnes pratiques soit constitué des « membres actifs », des 4 délégués élus, et d'un délégué élu ou désigné par département.

Remarques faites par Christine Lajous :

- Il est difficile d'organiser des déplacements pour une demi-journée seulement lorsqu'on vient d'un département éloigné de Toulouse
- La mobilisation des collègues travailleurs sociaux comme des personnes est difficile. Les travailleurs sociaux ne considèrent pas la participation comme prioritaire.
- Suggestion d'élire ou de désigner deux représentants par département (plutôt qu'un seul) afin que les binômes puissent s'épauler dans les représentations

## 1. Point sur les actions de représentation réalisées (Qui est allé où?)

### • Teresa Catorze :

- ✓ Plusieurs représentations ont eu lieu au cours de l'année 2015 :
  - Participation au diagnostic sur la maltraitance dans le Tarn-et-Garonne et dans le Tarn,
  - Intervention au sein du Master 2 de santé publique,
  - Participation à la formation et à la journée régionale sur le Développement du pouvoir d'agir à l'institut de formation Erasme,
  - Rencontre des personnes hébergées aux CHU de La Ramée et de l'Escale
- ✓ Il est nécessaire d'améliorer la qualité du suivi des différents dossiers en cours : Teresa a été sollicitée par des résidents de la Ramée pour savoir quelles suites avaient été données. La thématique sur l'accompagnement des femmes victimes de violence suscite aussi un intérêt particulier quant aux suites à y donner.
- ✓ Il est grand temps d'avoir des cartes de visite avant les prochaines élections.

### • Régis Barbau :

- ✓ Un mail récapitulatif a été envoyé aux membres du CCRPA pour relancer le dossier la Ramée.
- ✓ L'édition des cartes de visite est en attente des numéros de téléphone qui seront attribués aux représentants élus. Afin de mettre un terme à ces délais, la procédure d'achat des téléphones sera activée immédiatement.

### • Younes Jebli Alami :

- ✓ Une ligne téléphonique peut être mise à disposition dans le bureau du CCRPA, afin d'assurer une permanence lors du temps du lundi matin. Le numéro de cette ligne devrait figurer sur les outils de communication.
- ✓ Il est nécessaire de doter Teresa d'une carte de transport valable un mois, pour qu'elle n'est pas à demander le renouvellement d'un titre de transport tous les 10 déplacements.

### Aparté sur la gouvernance :

- ✓ Younes estime que, suite aux élections des délégués en 2015, les membres actifs (Younes, Christian, Valentin) ont été exclus des décisions par la FNARS, qui a organisé des réunions entre les seuls délégués.
- ✓ Teresa répond sur ce propos qu'il y avait une demande de la part des élus d'être secondés par les membres plus anciens. Ce pour quoi il a été proposé de les accompagner lors de la visite à la Ramée, ou dans le cadre de l'intervention au sein du Master de santé publique par exemple.

- ✓ Annabelle souligne que les différends entre FNARS et CCRPA ont occupé une bonne partie de la dernière journée thématique, et que ce n'était pas un sujet d'intérêt pour les personnes présentes. Cela est perçu comme des règlements de compte qui découragent la participation.
- ✓ Régis regrette les griefs exprimés de façon récurrente par Younes, concernant la soit disant volonté de la FNARS de « diriger » le CCRPA ; Il est nécessaire de traiter ces contentieux afin de pouvoir avancer sur des actions concrètes. Un rendez-vous avec les représentants du conseil d'administration de la FNARS sera proposé à Younes pour donner lieu à un échange.

## 2. Point sur les déplacements à prévoir (Qui va où ? Quelles avances de frais sont nécessaires?)

Différents types d'actions ou de déplacements sont à prévoir :

- ✓ Relancer le dossier « la Ramée » : Les personnes hébergées au sein de cette structure d'hébergement d'urgence demandent à ce que la structure puisse rester ouverte en journée, au moins une fois par semaine. Ils sont en effet obligés de quitter les lieux pendant la journée, et dépendent des horaires irréguliers des navettes comme le centre est très excentré.
  - Hanane se propose pour essayer de rétablir un contact avec les hébergés pour faire un point sur la situation actuelle . Régis lui envoie les contacts nécessaires.
  - Younes ne souhaite pas faire de propositions du fait qu'il considère que les décisions sur les priorités doivent être prise lors des temps de travail entre membres du CCRPA le lundi matin. Concernant le dossier la Ramée, il précise que c'est aux hébergés de porter leur propre parole, et que la première action du CCRPA est de bien s'informer sur les tenants et les aboutissants du dossier sans se précipiter sur un type d'action plutôt qu'un autre.
- ✓ Prévoir les visites CCRPA au sein de structure : Un mail a été envoyé à toutes les structures d'hébergement de Midi-Pyrénées afin qu'elles proposent une date à laquelle les membres du CCRPA pourraient venir rencontrer les personnes hébergées. 3 structures ont répondu en proposant les dates suivantes :
  - L'Armée du Salut à Ausillon dans le Tarn (résidence Fauch, et Maison relais), propose au choix un jour dans la semaine du 15 au 19 février, de préférence en fin d'après-midi.
  - Le Relais de Montans (Tarn) se propose d'accueillir les représentants du CCRPA soit le lundi 22 février soit le lundi 07 mars 2016.
  - Le foyer du May organise un groupe d'expression le mercredi 2 mars 2016 à 11h30 au foyer du May, le CCRPA sera cordialement invité ce jour à présenter leurs actions.

### Disponibilités :

- Hanane : disponible du 1<sup>er</sup> au 26 février (donc ok l'Armée du salut, et le Relais de Montans si c'est le 22 février)
  - Teresa : a priori disponible sur toutes les dates proposées (sauf si rdv administratif)
  - Annabelle : Disponible pour les dates proposées par le foyer du May
  - Younes : ne souhaite pas se prononcer. Souligne la priorité de se concentrer sur la rédaction du texte sur le comité d'éthique et de bonnes pratiques
- ✓ Donner une suite à la journée thématique sur les Violences faites aux femmes :

- Annabelle souligne que les informations qu'elle a récoltées lors de la journée thématique sur ce thème gagneraient à être davantage connues (adresse des CIDF, contact utiles...).
- Plus largement, le site internet pourrait permettre de réaliser un répertoire de tous les services utiles aux personnes en situation de précarité.
- Aucune décision n'est prise sur la marche à suivre concernant les suites à donner à la thématique des violences faites aux femmes

### 3. Définition d'un socle commun de communication, dans l'objectif de préparer les déplacements des représentants du CCRPA au sein des départements

Le dépliant CCRPA doit être modifié. Une proposition sera transmise aux membres selon les quelques remarques qui ont été faites.

### 4. Réflexion sur les projets/chantiers potentiellement intéressants

Une copie de l'appel à projet « Démarches participatives de la Fondation de France (cf en annexe) est distribuée aux participants, afin de leur permettre de réfléchir lors de leur temps de travail à une éventuelle réponse (La date limite de réception des lettres de candidature est fixée au 24 février 2016).

### 5. Divers :

- **Utilisation adresse CCRPA :** Pour l'heure seuls les représentants élus et Younes (qui en a fait la demande expresse) ont eu accès aux codes de la boîte mail.
- **Site internet CCRPA :** Une formation est organisée (par le collectif d'animation national à Paris) pour savoir administrer le site. Deux places sont disponibles (une pour le chargé de mission, une pour une personne accompagnée). Younes souligne l'importance que la personne accompagnée qui s'y rendra soit quelqu'un qui dispose des savoir-faire nécessaires pour pouvoir transmettre les connaissances acquises aux autres membres par la suite. Annabelle et Christine poseront la question à Dominique. Younes se propose en dernier lieu.
- **Téléphones CCRPA, carte de visite :** Ce point doit être réglé au plus vite.
- **Règles d'animation :** Une charte de fonctionnement d'un conseil d'administration a été distribuée pour éventuellement servir d'inspiration aux membres du CCRPA.
- **Date et thème prochaine journée thématique CCRPA :** L'idée d'organiser une journée thématique sur le CCRPA a été retenue ; Les élections auront aussi lieu lors de cette journée.

#### En exergue

- Comité de trimestriel de suivi du CCRPA : le lundi 1<sup>er</sup> février à 14h30 à la DRJSCS
- Date du prochain Comité de pilotage : jeudi 11 février 2016 de 10h à 16h
- Date de la prochaine journée thématique du CCRPA : Mardi 8 mars 2016

- Une tour d'ordinateur, un écran/clavier/souris, un disque dur externe, un dictaphone, et des clefs USB ont été achetées, ainsi que des fournitures. Les fournitures ont été rangées dans un meuble pouvant fermer à clef au sein du bureau mis à disposition pour le CCRPA (au premier étage du Foyer du May). Une clef a été prise par Younes, l'autre par Régis (de façon temporaire). S'ils le souhaitent les membres du CCRPA pourront être aidés pour la mise en place du matériel informatique au sein du bureau CCRPA.

- Différents dossiers ont été laissés au bureau du CCRPA :

- Dossier « visites structures » (avec les coordonnées des structures d'hébergement de la région et les dates proposées) ;

- Dossier « La Ramée » (avec une impression du récapitulatif des échanges avec les hébergés et la direction de la Ramée),

- Un classeur avec les comptes rendus du CCRPA,

- Un classeur avec toutes les propositions formulées depuis l'existence du CCRPA (classées par thématique)